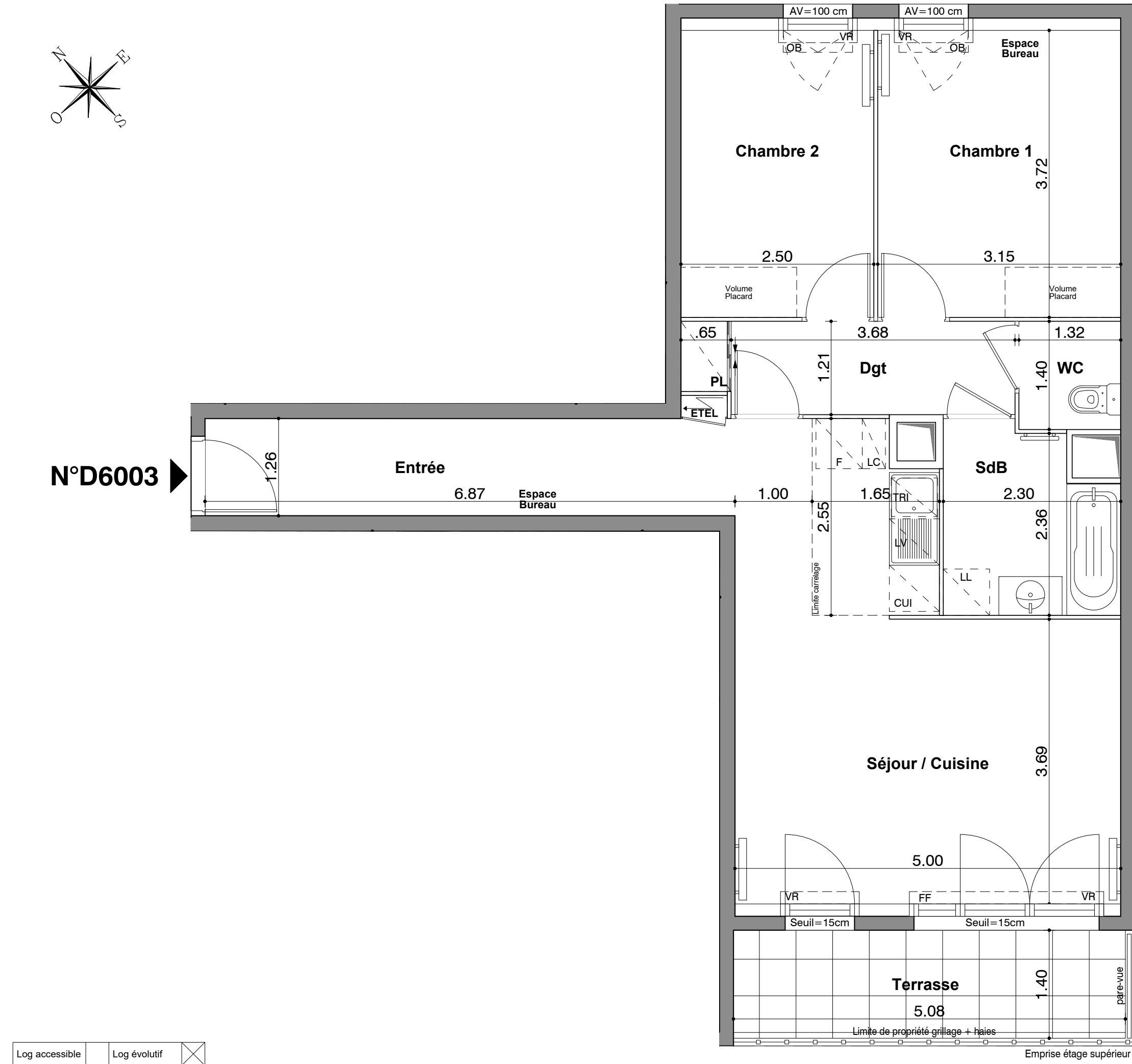




Plan de la 2ème tranche de l'opération de réhabilitation de la ZAC de la Vallée de la Seine. Le plan illustre la configuration des parcelles et des bâtiments. Une rue, l'AVENUE PASTEUR, est visible à gauche. Le plan est divisé en plusieurs zones : une zone hachurée en diagonale (NW-SE) à l'ouest, une zone blanche (NE) à l'est, et une zone rouge à l'extrême sud. Des numéros de parcelles (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100) sont indiqués sur les parcelles. Le plan est intitulé "2ème tranche" en rouge.

ENTREE	8,66 m²
SEJOUR / CUISINE	24,88 m²
CHAMBRE 1	11,72 m²
CHAMBRE 2	9,30 m²
SALLE DE BAINS	5,15 m²
WC	1,85 m²
DEGAGEMENT	5,04 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	66.60 m²
TERRASSE	7,11 m²
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	73.71 m²

Date d'édition: 18/09/2025

Hauteur sous plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2.50 m

Echelle	0 0.5 1m	Date	Indice : 0
---------	----------	------	------------